







Déclaration

L'AVENIR DE L'AERONAUTIQUE

Les coordinations des syndicats CGT des principaux donneurs d'ordres de la filière aéronautique, spatiale et défense se sont réunies pour faire le point de la situation.

Le premier constat concerne la période de confinement. Ce sont les salariés (rattrapage à venir, jours de congé, RTT, diminution de l'indemnisation du chômage partiel par rapport au conventionnel pour certaines catégories...), la Sécurité Sociale (garde d'enfants et personnes à risque) et l'Etat (prise en charge du chômage partiel) qui paient intégralement la crise. Les grands groupes se sont exonérés de participer à l'effort et, ce faisant, ont alourdi le déficit de l'État.

Aujourd'hui, la reprise du travail s'amplifie avec des mesures sanitaires souvent satisfaisantes grâce à la vigilance des représentants du personnel et des procédures de Danger Grave et Imminent (DGI) souvent levées par nos élus.

La CGT continuera à veiller aux conditions de sécurité et de travail des salariés sur les sites. En parallèle, la CGT défend le maintien du télétravail pour éviter les déplacements et les contacts. Cependant, ce recours massif et inédit au télétravail induit des risques nouveaux, c'est pourquoi nous demandons que des règles soient rapidement négociées pour une pratique qui limite les excès et les abus.

Le discours des directions des grands groupes est le même partout. Il faut préserver la trésorerie. Les tentations sont grandes d'ajuster la production aux livraisons, de réduire les investissements et de sacrifier des projets de R&D.

Certes, de nombreuses incertitudes existent. Pour autant, les commandes dans le secteur militaires restent à un bon niveau et les annulations de commandes dans le domaine civil ne représentent qu'une part infime et minime des carnets de commandes. Il n'y a pas d'urgence à prendre des décisions qui déstabiliseraient complètement un pan industriel essentiel pour la France et pour l'Europe. Il ne faut pas transformer une crise conjoncturelle en crise structurelle.

Avec la politique de « Risk Sharing Partners », les industriels ont organisé la filière aéronautique en faisant porter une partie des risques financiers aux entreprises sous-traitantes. Ces entreprises concentrent une bonne partie des compétences. Une réduction drastique des commandes ou une pression sur leur prix mettraient des dizaines d'entreprises en danger de faillite. La perte des savoir-faire serait préjudiciable pour la filière et pour l'emploi en mettant à mal des bassins de vie. Les donneurs d'ordres doivent pleinement assumer leurs responsabilités vis-à-vis des entreprises sous-traitantes en veillant à respecter leurs engagements en termes de commandes et de prix.

De même, arrêter les investissements, notamment sur les projets de transition écologique, serait une grave erreur pour que l'aéronautique réponde aux besoins des populations en

complémentarité des autres moyens de transport. Alors qu'il est impératif de garder une maitrise de cette filière, les tentatives de délocaliser ou d'externaliser des activités dans des pays à bas coûts doivent être bannies.

Les investissements publics consentis depuis le milieu du 20^{ème} siècle ont permis de développer une industrie stratégique pour la France et l'Europe. Il serait misérable de la sacrifier au Panthéon de la finance.

Depuis des décennies, les gros actionnaires (fonds d'investissements) profitent très largement des fruits des entreprises de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Aujourd'hui, ils doivent se faire une raison. Cette industrie va devenir moins profitable mais ce n'est pas une raison pour la sacrifier. Il devient impératif que les pouvoirs publics reprennent les commandes de cette filière. Ils doivent, en s'appuyant sur les acteurs de la recherche, de l'industrie, des forces syndicales être un accélérateur d'une transformation nécessaire pour répondre aux besoins des populations en intégrant la dimension environnementale.

La CGT préconise, à l'occasion de cette crise, de se poser la question fondamentale de la place du travail. Pour travailler tous et travailler mieux, il est nécessaire de travailler moins. Nous revendiquons une diminution du temps de travail avec la mise en place des 32h et des forfaits à 200 jours.

SI la CGT conçoit que des aides peuvent être attribuées à des entreprises de la filière, elle demande que cela se fasse dans la plus grande transparence et de créer une commission sous le contrôle des représentants du personnel.

Le 7 mai 2020